



VINDRY
sur Turdine

Centre Communal d'Action Sociale

Liste des délibérations examinées par le Conseil d'Administration du CCAS (article L2121-25 CGCT) 06 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six février à dix-neuf heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Vindry-sur-Turdine, dûment convoqué le 30 janvier, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christian PRADEL,

Présents : Mr PRADEL Christian, Mme EGLOFF Clarisse, Mr GAUDON Daniel, Mme PERRIN Emilie, Mme SOLY Simone, Mme VERMARE Marie-Claude, Mme MURE Christelle, Mme WESSE Béatrice

Absentes : Mme DI STEFANO Annick excusée donne pouvoir à Mr GAUDON Daniel, Mme FAVRE Marie Françoise donne pouvoir à Mme WESSE Béatrice

Mme GONDARD Isabelle absente

Secrétaire de Séance : Mr MATHY POISOT Jean Christophe,

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 20/12/2022 :
unanimité des présents.

1°) CCAS de Vindry sur Turdine

2023-021 Précision sur imputation des comptes 6232

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'affecter les frais d'organisation des diverses manifestations aux comptes 6232

→ Approuvée à l'unanimité des présents

2023-022 Renouvellement mutuelle communale

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il convient de renouveler le contrat de mutuelles au titre du CCAS pour l'ensemble de la commune de Vindry Sur Turdine

→ Approuvée à l'unanimité des présents

2023-023 Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Président expose à l'assemblée le rapport d'orientation budgétaire et le contexte de l'élaboration du budget 2023

→ Approuvée à l'unanimité des présents

2°) Résidence Autonomie Les TILLEULS

2023-024 Prix de journée 2023

Monsieur le Président présente à l'assemblée les éléments de l'exercice budgétaire 2023 à savoir le prix de journée fixé par le département pour la RPA.

→ Approuvée à l'unanimité des présents